

**EXTRAIT DU REGISTRE D**  
**DU BUREAU COMMUNAUTAIRE**  
**DU GRAND NARBONNE, COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION**

**Le Bureau Communautaire du Grand Narbonne, Communauté d'Agglomération, régulièrement convoqué, s'est réuni en l'Hôtel d'Agglomération à Narbonne, sous la présidence de Monsieur Bertrand MALQUIER**

**Séance publique du LUNDI 29 JANVIER 2024 à 8h30**

Date de convocation : 23 janvier 2024

<b>Délibération</b>
<b>N°B2024_02</b>

<b>Membres en exercice :</b>	<b>21</b>
<b>Votants :</b>	<b>18</b>
<b>Suffrages exprimés :</b>	<b>18</b>
Pour :	18
Contre :	0
Abstention :	0

**SECRETAIRE DE SEANCE : JAMMES Michel**

**PRESENTS : ALAUX Sylvie, ALVAREZ Jean-Michel, BELLOTTI-LASCOMBES Emma, CESAR Jean-Paul, DEVIC Bernard, DURAND Viviane, FABRE Alain, HERAS Guillaume, JAMMES Michel, LAPALU Christian, MALQUIER Bertrand, MARTIN Henri, MARTINAGE Fabienne, MONIE Jean-Marie, MONTAGNIER André-Luc, RIO Jean-Louis, VIALADE Alain**

**PRESENTS UNE PARTIE DE LA SEANCE : PY Michel**

**EXCUSES : GOUIRY Catherine, PARRA Eric**

**EXCUSES EN COURS DE SEANCE : PY Michel**  
(jusqu'à la délibération B2024\_08)

**EXCUSES AVEC PROCURATION : BELART Xavier,**  
**HERNANDEZ Joël**

**PROCURATIONS EN COURS DE SEANCE :**

**Nomenclature Etat : Domaines de compétences par thèmes – Culture**

**OBJET : DEVELOPPEMENT CULTUREL – ACTIONS CULTURELLES – SALON DU LIVRE – Convention de partenariat avec la MJC de Narbonne**

Depuis 2014, le Salon du Livre du Grand Narbonne s'est étendu à la littérature adulte tout en confortant la partie jeunesse. Ainsi pour l'édition 2024, en amont du weekend grand public, les jeudi 23 et vendredi 24 mai seront dédiés aux rencontres scolaires.

En partenariat avec l'Education Nationale, les élèves du territoire inscrits au salon rencontreront au sein des équipements culturels du Grand Narbonne, les auteurs de la sélection de littérature jeunesse. Une occasion unique de dialogue avec les auteurs étudiés en classe, permettant aux élèves d'explorer l'écriture, les modes de narration, la création d'un personnage ou encore une thématique pour faire écho au programme scolaire.

Ce salon a pour particularité de promouvoir la lecture en tissant des liens et du sens entre la littérature et différents modes d'expression culturelle telle que la musique, le théâtre ou encore les arts plastiques.

Pour permettre à cet évènement de rayonner, la volonté a été de rechercher et d'exploiter toutes les synergies possibles entre les entités culturelles du territoire.

Ainsi, le Grand Narbonne s'est rapproché de la Maison des Jeunes et de la Culture (MJC) de Narbonne et notamment de son ciné-club afin d'organiser des projections dans le cadre des animations scolaires, le jeudi 23 mai, en complément des rencontres avec les auteurs. Une séance tout public sera proposée en compagnie de l'autrice Anne Kalicky le vendredi 24 mai à 14h30. La MJC accueillera également une table ronde tout public ainsi qu'un BD concert les jeudi 23 et vendredi 24 mai.

Une convention de partenariat avec la MJC permet la bonne mise en œuvre de ces temps d'échanges.

**A l'unanimité, le Bureau décide :**

- D'approuver cette convention de partenariat avec la Maison des Jeunes et de la Culture de Narbonne dont le projet est annexé au présent rapport ;
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant, à signer tout document administratif, technique ou financier nécessaire à l'exécution de la présente délibération et notamment ladite convention.

Pièce jointe à la délibération :

Convention de partenariat

**Délibération certifiée exécutoire compte tenu de sa transmission en**  
**Sous-Préfecture**

le : |PREF|  
et de sa publication  
le : |PUB|

Fait et délibéré les mois, jour et an que dessus

Copie certifiée conforme,  
**Bertrand MALQUIER,**



**Maire de Narbonne**  
**Président du Grand Narbonne,**  
**Communauté d'Agglomération**



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours contentieux, dans un délai de deux mois à compter de sa publication, auprès du tribunal administratif de Montpellier (6, RUE PITOT - 34063 MONTPELLIER CEDEX 2 ou [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)).*